Image not found or type unknown

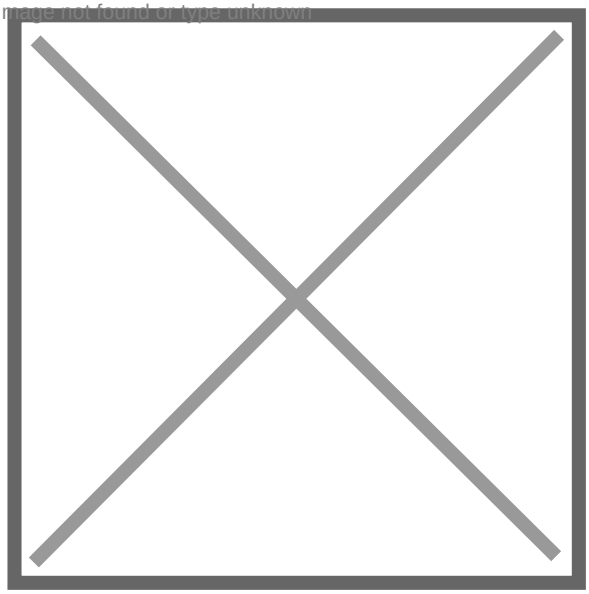

Validité ancienne carte bancaire lors d'un renouvellement

Par **faliggi**, le **01/12/2022** à **10:54**

Bonjour,

Je voudrai avoir quelques informations sur la durée de validité d'une ancienne carte bancaire lorsqu'on a reçu la nouvelle carte.

Ma banque m'a envoyé par courrier simple , la nouvelle carte bancaire de paiement, **un mois avant** que l'ancienne carte n'arrive à sa date limite de validité.

La nouvelle carte doit être activée en effectuant un retrait dans un distributeur.

Cette opération desactive t-elle automatiquement l'ancienne carte ?

D'autre part , la banque demande de lui restituer l'ancienne CB. Cette restitution (avant la date limite de validité) présente t-elle le risque d'une utilisation frauduleuse par un tiers ?

Par **Visiteur**, le **01/12/2022** à **11:27**

Bonjour

Ma banque m'a envoyé par courrier simple , la nouvelle carte bancaire de paiement, un mois avant que l'ancienne carte n'arrive à sa date limite de validité.

C'est devenu la norme dans la plupart des établissements.

La nouvelle carte doit être activée en effectuant un retrait dans un distributeur.

Effectivement.

Cette opération desactive t-elle automatiquement l'ancienne carte ?

Vous pouvez très bien continuer à utiliser l'ancienne jusqu'à son échéance .

D'autre part , la banque demande de lui restituer l'ancienne CB. Cette restitution (avant la date limite de validité) présente t-elle le risque d'une utilisation frauduleuse par un tiers ?

Pas du tout, à partir du moment où vous l'avez rendu et obtenu un reçu. Vous pouvez aussi la rendre inutilisable avent de la restituer.

Par **Lag0**, le **01/12/2022** à **11:43**

Bonjour,

C'est étonnant que l'on vous demande de restituer l'ancienne. Perso, on ne me l'a jamais demandé, au contraire, il est bien précisé de détruire l'ancienne quand on a la nouvelle.

Par **faliggi**, le **01/12/2022** à **11:58**

@Lag0

[quote]
C'est étonnant que l'on vous demande de restituer l'ancienne

[/quote]
Il donnent une raison écologique : le recyclage du plastique .

Mais la retourner par courrier postal (alors qu'il reste quelques semaines de validité) semble présenter des risques.

@MARCK_ESP

[quote]

à partir du moment où vous l'avez rendu et obtenu un reçu

[/quote]

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

Ils ne proposent aucun reçu , vu qu'ils demandent une restitution par courrier postal.

Donc danger, puisque vous dites que même si la nouvelle CB est activée, l'ancienne peut continuer à l'être jusqu'à a date limite ?

Par **mouais**, le **13/10/2024** à **16:46**

tu peux ne pas l'envoyer, ou alors ils n'ont qu'à te payer lenveloppe et le timbre.

de toute façon il ne t'arrivera rien si tu ne l'envoies pas

Par **Henriri**, le **13/10/2024** à **17:34**

(erreur)

Par **Henriri**, le **13/10/2024** à **17:35**

Hello !

Faliggi la banque(s) ne m'a jamais demandé de renvoyer les anciennes CB, mais je les ai toujours gratifiées d'un coup de ciseau en traversant de la puce et d'un autre en travers du numéro en relief en jetant ensuite les qq bouts de plastiques dans deux poubelles de déchets recyclables... Faîtes de même et ça m'étonnerait bien que votre banque vous relance !

A+

Par **Lag0**, le **13/10/2024** à **21:45**

Question posée il y a 2 ans...

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés